



### ■ Trois cabinets sur la reprise de Gama

Constituée à la faveur de la reprise des actifs du développeur de navettes autonomes Navya, en mai 2023, la joint-venture Gama fait évoluer son capital. Elle voit son actionnaire majoritaire Gaussin, en procédure de sauvegarde, transférer ses 51 % au spécialiste japonais des composants électroniques Macnica – désormais seul à bord, après avoir assumé 85 % du financement des activités de Gama, l'an passé. Autorisée le 14 juin par le tribunal de commerce de Vesoul, cette cession concerne un périmètre de plus de 130 collaborateurs. **Clifford Chance** a conseillé Macnica, avec **Delphine Caramalli**, associée, et **Louis Nerson**, en restructuring, **Marine Larrue-Duin**, counsel, et **Marie-Charlotte Alvard**, en corporate, **David Tayar**, associé, et **Hendrik Coppoolse**, en investissements directs étrangers, et **François Farmine**, associé, en social. **PDGB** a représenté Gaussin, avec **Roy Arakelian**, associé, en corporate, **Philippe Julien**, associé, en restructuring, et **Alexandre Barbier**. **Mickaël Benmussa**, associé du cabinet éponyme, a accompagné Gama, avec **Lévi Bertrand**. ■

